

L'enseignement
protestant
au Québec.

Le défi
de
l'avenir

Colloque 91

Compte rendus des présidents d'ateliers

18 octobre 1991

E3S9
C66
P761
1991
QCSE

994226

DOC - 05954

E359

C66

P761

1991

Notes of speech by Donald Posterski

The Protestant School in a Pluralistic Society

PCSE

I. Introduction

A. Two preliminary reflections:

1. Research into youth culture tells us that eight out of ten adolescents respect their teachers and view them in a very positive light. This is good news for the school in a culture where the other two institutional pillars of the culture are under great attack--the church and the family.
2. But how are we to respond to the increasing diversity within the culture. Up to 1960, 94% of all immigrants were from Europe. In 1989, 38% were from Asia, 27% from Europe and 18% from the Caribbean.

B. In the light of this pluralism, what are the principles that we are to live by? How are we to live and to educate in a pluralistic society?

C. It would be important in beginning our reflections to make certain definitional distinctions. Three words are often bantered about as we discuss the educational process in the world of increasing diversity.

Secularism: This word describes a point of view that in reality says that there is no need for God. In essence, it is the enemy of Christianity.

Relativism: This philosophy deals with the epistemological question. It conceives life without facts, truth or absolutes. Because everything is personal opinion, there is no need for truth. In essence, relativism is the enemy of religion.

Pluralism: This reality describes the social structure for handling diversity. It is the philosophy for co-existence with those who are different. Ultimately, this reflection enhances who we are, inviting others to hold other points of view with integrity. I would like to suggest that pluralism is a friend of faith.

My question then is, "What is principled pluralism?" I would like to look at the subject from two angles.

II. PRINCIPLED PLURALISM

A. In the face of diversity:

1. Acceptance without agreement

This first principle accentuates the interpersonal and gives permission to the collective differences that exist. It means that we need not necessarily approve of all we see or hear. Acceptance does not mean that we will agree with standards, ethics or morals that do not agree with our Judeo-Christian orientation. In the context of the Judeo-Christian expression, this means we accept people as God accepts people - as made in the God-image.

2. Understanding not judgement

This involves mutual understanding; not the pursuit of either/or reflection, but both/and thinking. In a pluralistic context, we need to pursue understanding not "blending".

3. Appreciation without approval

People deserve respect. This does not mean that we need to approve all they do, but we must treat them with respect. Ultimately, we do to others as we do to ourselves.

B. In the name of responsibility:

1. Discernment not tolerance

Tolerance is a thoroughly inadequate base upon which to build a culture, because not all values are equal. Generosity, honesty and respect take precedence. Therefore, we need intellectual discrimination but must avoid censorship in the culture. Unfortunately, in many parts of Canada, religion is being censored. There is a place to treasure our heritage, yet to be open to other faith expressions, but this not need mean "equal time". We do need sensitivity in this pursuit. As Douglas John Hall has stated, "*We are called to love our neighbours, not just tolerate them.*"

2. Conviction not consensus

Unfortunately, pluralism can drive us to try to arrive at the lowest common denominator for agreement. We must pursue dialogue with others with open-mindedness (not empty-mindedness) and with a passion for what is good. We stand for something or we fall for anything. As we stake our claims, and let others stake their claims, we engage each other with integrity.

3. Influence without apology

Anyone with convictions will try to influence others. But this must be done in the spirit of the principle that I have attempted to enumerate.

III. CONCLUSION

In the face of diversity, we need to *"abandon the march to pursue the dance."* We need to weave in and out of the issues that face us. Reconciliation, and the pursuit of models of action (not exhortation), will prompt our education in the future.

Atelier no 1:

Les canadiens et les québécois
face à l'immigration

Président: David-C. D'Aoust
Animatrice: Marie-France Benès

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

REPÈRES HISTORIQUES

Dès la Constitution de 1867, l'immigration devint un domaine partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces. Toutefois, ces dernières négligèrent ce secteur, laissant à Ottawa le soin de la sélection et de l'établissement des immigrants. Rappelons que l'immigration britannique a longtemps occupé le premier rang, suivi de très loin par l'immigration francophone.

L'évolution de la composition ethnique immigrante et la gestion de l'immigration depuis 1960 va dans le sens de la perspective expansionniste canadienne, qui a amené l'abolition graduelle de la discrimination ethnique et raciale et qui, de plus, s'inscrit dans un contexte national et international précis: la décolonisation mondiale, l'expansion du commerce avec l'Asie et les Caraïbes et la Déclaration des droits de l'Homme.

CRÉATION DU MINISTÈRE QUÉBÉCOIS DE L'IMMIGRATION

Seule la province de Québec s'est dotée d'un ministère de l'immigration, devenu le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration en 1968. Ce n'est que depuis 1978, à la suite de l'entente Couture-Cullen, que le Québec a le choix de ses immigrants indépendants et peut participer aux questions relatives à l'immigration. En revendiquant plus de pouvoirs en matière d'immigration, le Québec veut assurer la suprématie de la langue française et orienter l'insertion des immigrants à la communauté francophone.

La récente entente Canada-Québec sur l'immigration (1991), accroît les pouvoirs du Québec qui pourra notamment:

- recevoir un nombre d'immigrants proportionnel à son poids démographique au sein du Canada, plus 5 % s'il le désire;

- choisir «exclusivement» les immigrants indépendants;
- réintégrer tous les services d'accueil, d'intégration linguistique, raciale et économique des immigrants ainsi que les compensations budgétaires afférentes.

Toutefois, c'est la responsabilité fédérale d'établir les grands paramètres de l'immigration, telles les catégories d'immigrants. Ottawa garde en outre les responsabilités de la santé, de la sécurité, de la criminalité et du contrôle du territoire, tout en octroyant la citoyenneté.

LE CONTEXTE GÉNÉRAL EN QUELQUES CHIFFRES

La population immigrante de première génération représente 8% de la population totale au Québec soit 527 135 personnes. Concentrée à près de 87% dans la région métropolitaine, on la retrouve également en région. Ainsi, 2% de la population de Québec, 3% de la population de Sherbrooke et 4,5% de la région de Hull sont constitués de personnes nées à l'étranger et qui ont immigré ici au cours de leur existence. Près des 2/3 de cette population immigrante est arrivée au Québec avant 1970.

Depuis 1985, la croissance d'arrivée d'immigrants au Québec s'accélère. De 14 884 qu'ils étaient cette année-là, les nouveaux venus représentent près de 26 000 personnes et leur nombre a atteint 40 000 en 1990. Près de 55% de ces arrivées sont des immigrants indépendants, et les immigrants gens d'affaires ainsi que les membres de leur famille immédiate représentent le quart du mouvement total d'arrivée.

La décennie qui s'annonce entraînera, si les conditions économiques demeurent favorables, une hausse des niveaux prévus d'arrivée. Face au déclin prévisible de la population du Québec et à son vieillissement accéléré, mais aussi parce que l'immigration représente une contribution significative à notre essor économique et aux compétences de notre main-d'oeuvre, il faut prévoir en effet que l'immigration constituera un des facteurs de plus en plus significatif de notre développement.

Principales caractéristiques de la population du Québec au recensement de 1986

Selon l'origine ethnique:	
• Française	78 %
• Britannique	6 %
• Réponses multiples	6 %
• Autres (y compris les autochtones)	10 %
Selon le lieu de naissance:	
• Née au Québec	92 %
• Née à l'étranger (population immigrée)	8 %
Selon la langue maternelle:	
• Française	81 %
• Anglaise	9 %
• Réponses multiples	4 %
• Autres (les allophones)	6 %
et aussi selon la langue d'usage et selon les connaissances linguistiques	
LES MINORITÉS VISIBLES	3.5 %
(définies comme des personnes autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche)	

LE RÔLE DU MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (MCCI)

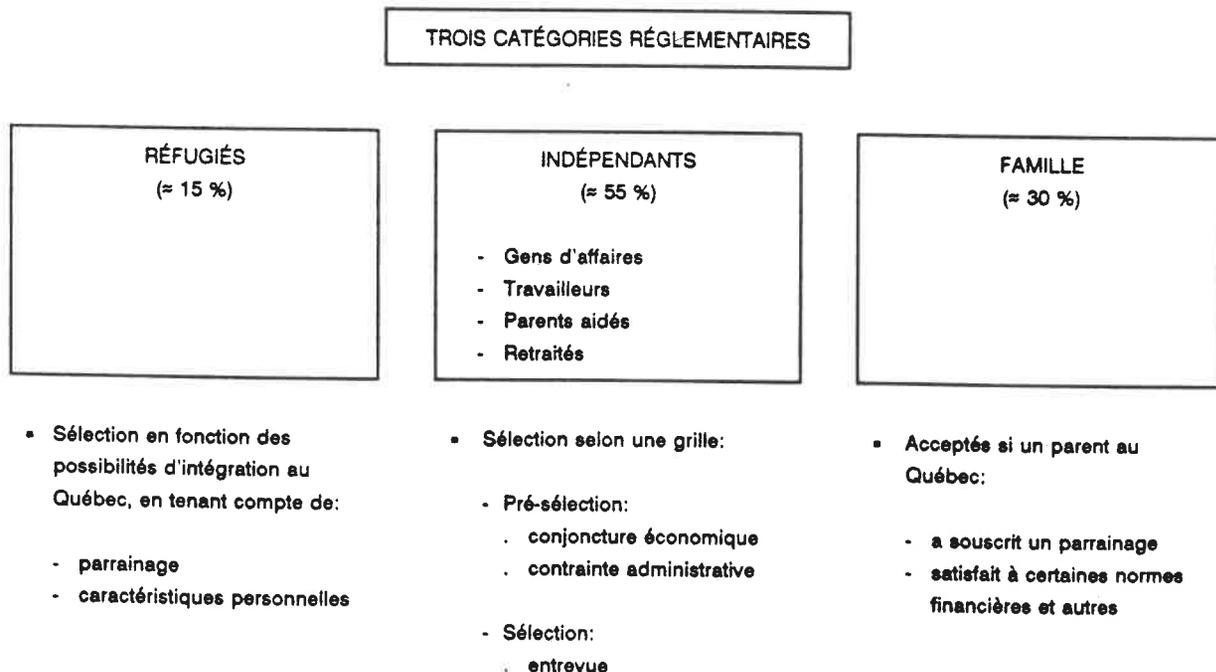
Créé en 1968 pour permettre au Québec d'exercer sa juridiction dans ce domaine, le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a pour mandat d'assurer la sélection des immigrants, de faciliter leur intégration à la majorité francophone et de favoriser l'instauration de relations interculturelles harmonieuses. Il doit donc faire en sorte que le profil des immigrants admis corresponde aux objectifs de la politique d'immigration et que leur établissement au Québec se fasse avec succès.

a) La sélection des immigrants

La politique d'immigration du Québec prévoit que trois types de ressortissants étrangers peuvent être admis au Québec:

- Premièrement, les personnes qui ont des membres de leur proche famille déjà établis au Québec, lorsque ces derniers s'engagent à prendre en charge leur établissement (catégorie de la famille).
- Deuxièmement, les personnes dont les qualifications professionnelles sont recherchées sur le marché de la main-d'oeuvre ou encore qui disposent des capitaux nécessaires pour s'établir dans le monde des affaires et qui, dans un cas comme dans l'autre, présentent un profil socio-économique susceptible de leur permettre de bien s'intégrer à la société québécoise (catégorie des indépendants).
- Troisièmement, les personnes qui ont dû fuir leur pays d'origine par crainte de persécution, qui n'ont pas obtenu le droit de s'établir en permanence dans un tiers pays et qui, de l'avis du Ministre, seront en mesure de s'établir avec succès (catégorie des réfugiés et des personnes en situation de détresse).

La sélection des immigrants se destinant au Québec



b) L'intégration des immigrants et les services aux communautés culturelles

À leur arrivée, les immigrants peuvent bénéficier, auprès du MCCI, de services d'accueil et de référence spécialisés pour faciliter leurs premières démarches dans leur pays d'adoption.

Un accent tout particulier est mis sur l'apprentissage du français. Diverses formules de cours, à plein temps et à temps partiel, adaptées aux besoins et aux situations de chacun, permettent aux nouveaux arrivants d'acquérir rapidement une connaissance d'usage de la langue officielle du Québec.

Le MCCI offre en outre un service d'équivalence de diplôme afin d'aider l'immigrant à faire valoir, à sa juste mesure, lors de ses démarches auprès d'employeurs éventuels, la formation qu'il a acquise à l'étranger. Un service de référence scolaire et professionnel offre par ailleurs toute l'information nécessaire à celui qui désire parfaire sa formation ou connaître le secteur d'activités où il pourra le mieux réussir au plan professionnel.

Au-delà des nouveaux arrivants, le MCCI s'intéresse également à toute la population issue de l'immigration, qu'elle soit de fraîche date ou plus ancienne. C'est dans ce cadre qu'il encourage notamment l'instauration de relations interculturelles harmonieuses.

Sur un plan plus large, afin d'assurer des chances égales à tous les individus, quelle que soit leur origine, de participer au développement de la société québécoise, le MCCI s'intéresse tout particulièrement aux questions comme la lutte au racisme et à la discrimination, les droits des travailleurs immigrés, l'égalité en emploi et la situation particulière des femmes immigrées.

LE DÉFI DE TOUTE UNE SOCIÉTÉ

Le défi d'intégrer les immigrants à la majorité francophone et d'assurer la participation des membres des communautés culturelles à la vie de la société québécoise n'interpelle pas que ses seuls services mais bien tous les acteurs sociaux: gouvernement, institutions, municipalités, employeurs, syndicats, etc.

Dans cette perspective, le MCCI multiplie les initiatives pour sensibiliser tous les secteurs d'activités à la nécessité de s'ajuster à la diversité culturelle du Québec car celle-ci est appelée à prendre une place de plus en plus importante au cours des prochaines décennies.

Heureusement, depuis déjà un certain temps, divers ministères et organismes publics ont mis sur place des programmes tenant compte de la diversité accrue des origines culturelles de la population québécoise. Dans d'autres secteurs, la sensibilisation au phénomène est plus récente et l'on en est davantage au stade de la prise de conscience et de l'élaboration de politiques particulières. Il va sans dire que le MCCI collabore étroitement avec les responsables respectifs dans les différents dossiers et il met son expertise et ses ressources à la disposition de tous ceux qui désirent mieux comprendre cette problématique et apprendre à s'y adapter, et ce, qu'ils oeuvrent dans le domaine public, parapublic ou privé.

**Immigrants admis au Québec, selon les 10 principales
origines ethniques, 1946-1961**

Rang	Origine ethnique	Nombre	%
1	Italienne	77 497	18,4
2	Britannique	75 815	18,0
3	Allemande et autrichienne	47 834	11,4
4	Française	32 001	7,6
5	Juive	28 495	6,8
6	Américaine*	25 582	6,1
7	Grecque	19 579	4,7
8	Polonaise	18 384	4,4
9	Hongroise	13 608	3,2
10	Néerlandaise	9 419	2,2
Total, 10 principales origines		348 214	82,7
Autres origines		72 640	17,3
Total, toutes les origines		420 854	100,0

*En provenance des États-Unis, peu importe l'origine ethnique.

**Immigrants admis au Québec, selon les 10 principaux
pays de dernière résidence, 1962-1969**

Rang	Pays de dernière résidence	Nombre	%
1	Italie	39 271	15,9
2	France	36 041	14,6
3	Royaume-Uni	30 629	12,4
4	Grèce	19 699	8,0
5	États-Unis	17 492	7,1
6	Antilles	12 115	4,9
7	Égypte	9 691	3,9
8	Portugal	9 447	3,8
9	Allemagne	9 324	3,8
10	Suisse	7 653	3,1
Total, 10 principaux pays		191 352	77,4
Autres pays		55 989	22,6
Total, tous les pays		247 341	100,0

**Immigrants admis au Québec, selon les 10 principaux
pays de naissance, 1970-1979**

Rang	Pays de naissance	Nombre	%
1	Haïti	21 509	9,3
2	États-Unis	19 165	8,3
3	France	16 366	7,1
4	Royaume-Uni	13 518	5,8
5	Portugal	12 366	5,3
6	Grèce	11 963	5,2
7	Italie	10 685	4,6
8	Vietnam	9 662	4,2
9	Inde	6 999	3,0
10	Liban	6 575	2,8
Total, 10 principaux pays		128 808	55,7
Autres pays		102 546	44,3
Total, tous les pays		231 354	100,0

**Immigrants admis au Québec, selon les 10 principaux
pays de naissance, 1980-1989***

Rang	Pays de naissance	Nombre	%
1	Haïti	21 530	9,9
2	Vietnam	15 067	7,0
3	Liban	12 451	5,8
4	France	11 179	5,2
5	Kampuchea	7 157	3,3
6	Pologne	6 365	2,9
7	États-Unis	6 300	2,9
8	Inde	6 023	2,8
9	Portugal	5 968	2,8
10	Maroc	5 684	2,6
Total, 10 principaux pays		97 724	45,1
Autres pays		118 779	54,9
Total, tous les pays		216 503	100,0

*Données préliminaires pour 1989.

Immigration Quizz

1. Parmi les pays suivants, qui arrivent dans les dix premiers rangs au Québec pour la période 1980-1989?
 - a) La Corée du sud
 - b) Le Liban
 - c) L'Algérie
 - d) Le Portugal

2. Le Québec reçoit-il plus d'immigrants qu'il y a une quarantaine d'années?

3. Le Québec représente 25% de la population canadienne? Quel pourcentage de l'immigration canadienne reçoit-il annuellement?
 - a) 17%
 - b) 25%
 - c) 35%

4. Quelles sont les trois catégories d'immigrants?

5. En quelle année a été créé le MCCI?
 - a) 1951
 - b) 1960
 - c) 1968
 - d) 1976

Réponses:

1. b et d
2. non
3. a
4. réfugiés - indépendants - famille
5. c

Atelier no 2:

**Les valeurs protestantes dans
une école multiculturelle**

**Président: Dan E. De Silva
Animatrice: Halette Djandi**

Dans cet atelier 3 questions ont été examinées:

1. Quelles sont les valeurs sur lesquelles est basée l'éducation protestante?

Les valeurs suivantes ont été retenues:

- ° Le sens des responsabilités et le respect des personnes;
- ° Le sens pratique;
- ° L'esprit d'examen critique et la recherche de la vérité;
- ° La responsabilité dans l'autonomie;
- ° La manière distinctive d'envisager l'EMR;
- ° Le droit des parents;
- ° L'attitude devant le monde et devant le travail;
- ° L'importance donnée à la Bible.

2. Est-ce que ces valeurs sont vécues à l'école?

Ce sont ces mêmes valeurs qui ont tissé la toile de fond de l'éducation protestante depuis l'origine de l'école confessionnelle et leur originalité tient du fait qu'elles ont passé le test du temps, jusqu'aujourd'hui, elles teintent les objectifs des nouveaux programmes du MEQ et tout particulièrement le programme d'EMRP. Elles forment la base de l'éducation moderne dans la société québécoise.

Elles se retrouvent aussi dans les activités de l'école et dans les rapports des enseignants avec leurs élèves.

3. Quel rôle jouent-elles auprès des jeunes qui vivent dans une société multiculturelle?

Elles ont deux fonctions:

- a) Elles permettent à l'enfant provenant d'une culture d'origine de s'intégrer dans la culture d'accueil. Elles encouragent l'ouverture vers l'autre.
- b) Elles habilitent le jeune à s'approprier un système de valeur qui sera taillé à sa mesure et qui lui permettra de relier les valeurs familiales à celles de la société dans laquelle il est appelé à vivre.

Atelier no 3:

L'enseignement moral et religieux
et le pluralisme

Présidente: Cécile Beaulieu
Animateur: Sylvain Croteau

avec la participation de Sami Maalouf.

Une vue d'ensemble des programmes d'EMR, tant pour le primaire que pour le secondaire a d'abord été présentée. Au niveau de leur contenu, les deux programmes tiennent compte de la diversité culturelle que le Québec rencontre actuellement surtout dans les grands centres.

M. Croteau a ensuite développé quelques points qui pourraient permettre de vivre le programme d'EMR dans le contexte d'aujourd'hui.

Pour ce faire le programme d'EMR devrait être valorisé et avoir une place de premier choix au sein de l'école. Il est nécessaire que les enseignantes et les enseignants soient convaincus de sa valeur et qu'ils essaient d'obtenir, dans la mesure du possible, une bonne collaboration de la part des élèves et des parents. Cela demandera, du côté du personnel enseignant, un ajustement au milieu pluriethnique.

Des projets peuvent être réalisables au niveau des thèmes à développer, tels un coin lecture interculturel, une semaine interculturelle... Cette façon de procéder pourrait permettre l'intégration des matières, ce qui rend l'enseignement du thème encore plus intéressant.

Enfin, le programme d'EMR est un programme flexible, permettant une grande variété de possibilités. L'utilisation de la pédagogie de la coopération serait un atout à considérer puisqu'elle encourage l'interdépendance et la valorisation de tous et chacun.

Atelier no 4:

Le projet éducatif
dans une
école pluraliste

Présidente: Shirley Smith Coderre
Animateur: Glenn Smith

LE PROJET ÉDUCATIF DANS UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE

Le but de cet atelier est d'identifier le rôle des "valeurs protestantes" dans le projet éducatif d'une école publique dans une société pluraliste.

I. Trois articles sur un projet éducatif

Article 36

L'école est un établissement d'enseignement destiné à assurer la formation de l'élève, autre que celui inscrit aux services éducatifs pour les adultes.

Elle est aussi destinée à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif et des autres dispositions qui régissent l'école.

Article 37

Le projet éducatif de l'école est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, des enseignants et des autres membres du personnel de l'école, et de la commission scolaire.

Le projet éducatif contient les orientations propres à l'école déterminées par le conseil d'orientation et les mesures adoptées par le directeur de l'école pour en assurer la réalisation et l'évaluation.

Les orientations et les mesures ainsi déterminées visent l'application, l'enrichissement et l'adaptation, compte tenu des besoins des élèves et des priorités de l'école, des dispositions qui régissent l'école.

Article 77

Le conseil d'orientation détermine, après consultation du comité d'école, les orientations propres à l'école contenues dans le projet éducatif.

Il donne son avis au directeur de l'école sur les mesures propres à assurer la réalisation et l'évaluation de ces orientations.

II. Qu'est-ce que la pluralisation?

1. Le processus par lequel le nombre de choix présents dans la sphère privée d'une société moderne s'accroît rapidement à tous les niveaux, spécialement au niveau des visions du monde, des idéologies et des religions.

2. Deux dimensions

a) **pluralisme ethnique (voir les 4 tableaux)**

b) **pluralisme idéologique**

3. Conclusion

Dans une société homogène, appartenant au type traditionnel, l'éducation se caractérise par une très grande cohérence et une continuité rigoureuse entre la socialisation au sein de la famille, la formation scolaire et les valeurs généralement promues dans l'ensemble de la société. Tout y concourt à la définition et à la réalisation d'un modèle éducatif et social auquel tous les individus doivent se soumettre, voire se soumettent volontiers. L'appartenance à cette société est d'ailleurs évaluée en fonction du degré de conformité à ce modèle;

quiconque s'en éloigne est relégué à la marge de la société et celui qui n'y participe pas demeure toujours un étranger. Maria Chapdelaine ne peut épouser l'homme qu'elle aime et vivre le mode de vie auquel elle aspire, parce qu'ils dérogent tous deux au modèle prédominant et aux règles d'appartenance. Dans un tel contexte, l'autre est moins perçu en lui-même qu'en fonction d'une grille d'évaluation qui en trace un portrait-robot tendant à l'exclure de cette société.

Dans une société "plurielle", le contexte et les règles du jeu diffèrent sensiblement. La société industrielle et pluraliste offre un large éventail de modes de vie plus ou moins influencés par le genre de travail, le lieu de résidence, le style personnel ou les valeurs; ce type de société laisse aux individus une grande latitude dans l'orientation de leur style de vie. On n'y observe plus de continuité rigoureuse et nécessaire entre l'éducation familiale, la formation scolaire et le type d'intégration sociale. L'individu y subit, en outre, l'influence de plusieurs autres sources de socialisation: les pairs, les médias électroniques, les modes, les multiples idéologies, etc. La règle d'intégration n'est plus la conformité au modèle, mais la possibilité pour quiconque de réaliser son projet individuel dans la gamme des possibles permis. Au sein d'une telle société, tous les individus et les groupes ne se calquent pas selon l'un ou l'autre de ces modèles, mais peuvent se situer à toutes les positions possibles entre ces pôles. Tous les individus et les groupes n'y changent pas d'avantage au même rythme, de telle sorte qu'il n'y a guère d'unanimité sur l'ensemble des valeurs à promouvoir.

Les Défis Éducatifs de la Pluralité, CSE: 1987, 6.

III.

L'école protestante et ses valeurs

1. L'importance attachée au développement chez les jeunes du sens des responsabilités et du respect des personnes.
2. Le sens pratique.
3. La culture de l'esprit d'examen critique, avec ses corollaires, le droit de protestation et l'ouverture d'esprit.
4. L'idée que l'éducation doit produire des citoyens autonomes, mais responsables.
5. Une manière distinctive de juger de ce que doit être le contenu des cours d'instruction morale et religieuse à l'école publique protestante: enseignement des croyances et des valeurs communes aux diverses communions protestantes, mais interdiction de toute enseignement qui soit particulier à l'une de ces communions.

6. Le respect des droits des parents, le maintien de rapports étroits entre l'école et le foyer et entre l'école et la communauté locale.
7. Une orientation positive devant le monde et devant le travail, et la recherche de l'excellence à force de travail.
8. Le rôle irremplaçable attribué à la Bible en tant que livre à étudier et en tant que source des valeurs enseignées par l'école protestante.

IV. Exemples des projets éducatifs contextualisés

Tableau 3

Immigrants admis au Québec, selon les 10 principales origines ethniques, 1946-1961

Rang	Origine ethnique	Nombre	%
1	Italienne	77 497	18,4
2	Britannique	75 815	18,0
3	Allemande et autrichienne	47 834	11,4
4	Française	32 001	7,6
5	Juive	28 495	6,8
6	Américaine*	25 582	6,1
7	Grecque	19 579	4,7
8	Polonaise	18 384	4,4
9	Hongroise	13 608	3,2
10	Néerlandaise	9 419	2,2
Total, 10 principales origines		348 214	82,7
Autres origines		72 640	17,3
Total, toutes les origines		420 854	100,0

*En provenance des États-Unis, peu importe l'origine ethnique.

Source: Fichiers fédéraux.

5

Immigrants admis au Québec, selon les 10 principaux pays de naissance, 1970-1979

Rang	Pays de naissance	Nombre	%
1	Haïti	21 509	9,3
2	États-Unis	19 165	8,3
3	France	16 366	7,1
4	Royaume-Uni	13 518	5,8
5	Portugal	12 366	5,3
6	Grèce	11 963	5,2
7	Italie	10 685	4,6
8	Vietnam	9 662	4,2
9	Inde	6 999	3,0
10	Liban	6 575	2,8
Total, 10 principaux pays		128 808	55,7
Autres pays		102 546	44,3
Total, tous les pays		231,354	100,0

4

Immigrants admis au Québec, selon les 10 principaux pays de dernière résidence, 1962-1969

Rang	Pays de dernière résidence	Nombre	%
1	Italie	39 261	15,9
2	France	36 041	14,6
3	Royaume-Uni	30 629	12,4
4	Grèce	19 699	8,0
5	États-Unis	17 492	7,1
6	Antilles	12 115	4,9
7	Égypte	9 691	3,9
8	Portugal	9 447	3,8
9	Allemagne	9 324	3,8
10	Suisse	7 653	3,1
Total, 10 principaux pays		191 352	77,4
Autres pays		55 989	22,6
Total, tous les pays		247,341	100,0

Source: Fichiers fédéraux.

6

Immigrants admis au Québec, selon les 10 principaux pays de naissance, 1980-1989*

Rang	Pays de naissance	Nombre	%
1	Haïti	21 530	9,9
2	Vietnam	15 067	7,0
3	Liban	12 451	5,8
4	France	11 179	5,2
5	Kampuchea (Cambodge)	7 157	3,3
6	Pologne	6 365	2,9
7	États-Unis	6 300	2,9
8	Inde	6 023	2,8
9	Portugal	5 968	2,8
10	Maroc	5 684	2,6
Total, 10 principaux pays		97 724	45,1
Autres pays		118 779	54,9
Total, tous les pays		216,503	100,0

*Données préliminaires pour 1989.

Atelier no 5:

**Religious Animation in
a Pluralistic School**

**Présidente: Margaret Mitchell
Animateur: Don Neilson**

In both sessions, Mr. Don Neilson, Education Development Officer for the Secondary English Sector, Protestant Education Services, briefly introduced the history and place of religious animation in the context of Law 107. He explained the role of a religious animator as an advocate between the school and the community offering a variety of expertise depending on the schools' needs.

Both presenters, Mrs. Bethanne Monteith and Mr. Bob Williams, shared their personal experiences as religious animators in relation to their own school setting.

Bethanne discussed the importance of defining her job description in a semi-rural setting. She offered a forum for listening and asking questions as well as developing a sense of openness by establishing credibility and trust with teachers and students. Her work has involved being a resource to MRE teachers. She shared a number of stories about her project work especially in bringing a multicultural perspective to a non pluralistic community. Her enthusiasm was most infectious as she explained her belief that all children have a spiritual dimension. It was apparent that she is concerned in helping to empower the children to use their experiences in developing a sense of their inner being.

Bill's work was in an urban setting. He saw his role as a neutral third partner (advocate and/or ombudsman) to both students and teachers. The beautiful projects that he sighted as examples helped the participants understand the "specialness" of his responsibility. His goals included responding to needs, being flexible in guiding the students to define their problems and helping them take ownership in the decision making process. He described it as "giving-receiving" process. Listening to him was an empowering experience as he helped us understand the importance of this job. He has a gentle, magical manner!

A special bonus in the second session was a brief, but powerful discussion with Aloha Smith, who worked in a high school setting. She explained the importance of the religious animator as being the "link" with the whole community. In exploring different projects she had undertaken, it became evident that her role related to listening, communicating, responding, and healing opportunities...

In conclusion, the participants had a chance to question and dialogue with the presenters as well. It seemed like a very worthwhile experience for those who attended.

Atelier no 7: \

**Speaking Legally in a
Pluralistic System**

**Président: Harry Kuntz
Animateur: Allan Locke**

This workshop explained the organization of the Conseil supérieur de l'éducation and the role and responsibility of the Protestant Committee. Certain aspects of Law 107 were reviewed, particularly the right of the pupil to choose Protestant moral and religious education and religious animation.

There was a lively discussion about religious animation and the role of the religious animator. Several religious animators were present and there was an interesting exchange among the participants of the workshop.

Atelier no 8:

**Models of Educational Projects
in Multicultural Schools**

**Présidente: Helen Koepe
Animatrices: Sandra Smith et Alma Baker**

Two excellent examples of educational projects, successfully carried out, one at an elementary school, the other at secondary level, were the focus of the workshop. Both models were true to desired goals of educational projects: demonstrating values to be encouraged; providing students opportunities to plan, carry through a relevant project from start to evaluation; enabling the whole school community consisting of parents, students, staff and administrators to share in a learning experience that had worthwhile and long-lasting outcomes.

Mrs. Sandra Smith, President of the Prince Charles Elementary School (Chomedey QC) orientation committee and also Coordinator of Volunteers, started the workshop by detailing the makeup of the school which has 3 programs, uses 2 buildings and is home to students who have roots in 35 different nationalities. The school actually chose 2 projects; Multiculturalism and a Survey of parents' perceptions of the school. Mrs. Smith advised delegates to concentrate on one project per year. Planners of the Multiculturalism program did not realize how enthusiastic participants would become and how their project would grow. The Survey entailed a lot of hard work and time.

Students involved in the first project, guided by teachers and parents produced artwork, learned songs, dances, shared cultural backgrounds with classmates including sharing of foods and recipes from other places.

A whole day was set aside and everyone participated in three events; pavilions where artifacts, flags, costumes, recipes etc. were displayed by single classes who had chosen one particular country to research.

;shows during which costumed students sang songs, danced to music from the country of their choice.

;international buffet which enabled all to sample cuisine from other lands and also to taste a bit of the recipes that had been collected for a fundraising cook book.

It was a community learning experience which took a lot of planning, coordination and resulted in a general sense of accomplishment. It was also an experience in global education in that not every one spoke English or French yet participated none the less. Cultures were affirmed and newcomers from other countries who came to the school afterwards were welcomed openly. A word of advice from the organizers is to arrange to have a large undertaking such as this precede a school holiday or pedagogical day.

The model of an educational project at the secondary level was outlined by Ms. Alma Baker, Community Office Coordinator at Beaconsfield High School on the West Island. One whole school day was set aside "exploring the religious beliefs of others". This Interfaith Day was composed of three sections and each student was able to participate in at least one activity.

Three general assemblies were arranged; workshops with guest speakers and resource people where various religions could be examined and discussed and also displays set up in the school gymnasium with artifacts, foods and vestments.

In all eighteen speakers from five major religions were on hand to describe the nature and basis of their beliefs. Organizers were pleased by the enthusiasm with which students received the guests and the satisfaction felt by the guests following their encounters with the students.

The school was very fortunate to have had the President of the Canadian Council of Christians and Jews present as well as opening speaker for each of the assemblies. The assemblies also featured music by a Christian Rock Group, a Mime group and ethnic religious dances performed by two teenage Indian girls. The finale was a choir from a local church which was followed by "cheers and applause" from the students.

Atelier no 9:

Seeing a School Through Ethnic Eyes

Président: Ross Davidson
Animateur: Sami Maalouf

Guests: Mr. Gopal Khari, Mr. Daniel Kabasele, Ms. Tanya Sinclair

A. Coming from India, over 20 years ago, Mr. Khari made these observations.

- 1) Immigrants have common difficulties to overcome such as finding suitable accommodation for their families, and finding a school whose curriculum will be compatible with the needs and aspirations of their children.

Also there are certain peculiarities when one settles in Québec. The question of language is paramount. It is normal that French be used for teaching, however there should be place for preference. For example, in India when the government tried to impose Hindi there was much popular resistance. Therefore to go slowly is wise.

There is also the question of discrimination. Where does it come from? Surely it is learned through conversations overheard. Therefore schools can address this issue by teaching geography and by offering courses touching on students' feelings.

B. Coming from Zaire, Mr. Kabasele pointed out that many fail to understand Québec's basic world-view. It is a western capitalistic mindset. But immigrants very often have a non-European world-view. This confrontation of values has serious repercussions for the school system. Immigrant parents perceive the school as an extension of the family and do not dare to interfere with teachers. Hence communication is difficult or even erroneously perceived. In addition unionized teachers are not necessarily willing to give time for extra activities.

Immigrants come to Canada in search of better opportunities, but they come with values. Generally the Protestant school system is regarded as open to these differences.

There are serious obstacles for immigrants on the road to integration:

- does the welcoming society want them?
- is there a settlement plan for immigrants?
- does multiculturalism mean that there is a place for each group, even when some groups are weaker than others?
- will there be work to do?

- will there be a means of expressing one's opinions in some structured way?

Because of negative experiences with these obstacles, immigrants always face the danger of withdrawal. That often leads to aggressive behaviour. The Protestant school system is perceived as helpful in integrating its students, but role models in positions of trust (eg. teachers) are terribly important.

- C. Coming from Lebanon some 15 years ago, Mr. Maalouf reflected upon the idea of "ethnic". It suggests somehow "inferieur" when in fact we all have ethnic "belonging to a people" backgrounds having come from somewhere.

His experience in Montréal was that chances for work and acceptance seemed better with the Protestant boards where there were already many different ethnic and linguistic groups present. The human factor must always be considered in school relationships but the MRE programme is one area where communication can be improved and life's common elements explored.

- D. Having come from Jamaica as a young child, Secondary V student Miss Sinclair indicated that having to study in French, although coming from an English-speaking family, was at first perceived as a great challenge but now is seen as a great cultural benefit.

According to a survey which she and some other students at Van Horne Secondary School had conducted, students felt integrated and accepted at her school due, in part, to student-initiated programmes to make new comers feel welcomed.

Questions following the presentations focused on the perceived different world-views and their implications for multicultural education.

